

3) en troisième lieu, une formation professionnelle adaptée est indispensable pour reconverter notre vallée dans de bonnes conditions.

Dans le contrat de redynamisation, j'ai souhaité que la revitalisation de la cité scolaire de Barcelonnette ait une place éminente. Il s'agit, à côté des sections générales, de créer des filières professionnelles allant jusqu'au Bac technique, voire jusqu'au BTS. Ces formations portent sur la vente, le sport, la sécurité, les services à la personne ou les métiers liés à l'environnement. Il est également prévu de créer une section européenne d'italien et un internat d'excellence.

Ce projet a été établi par le corps enseignant en liaison étroite avec le proviseur, Monsieur MALVENTI, les parents d'élèves, Michel TIRAN, vice président de la C.C.V.U. et la municipalité de Barcelonnette sous la conduite énergique de Fabienne CORDIER, mon adjointe aux affaires sociales et scolaires. Il a reçu un avis positif de l'Inspecteur d'Académie.

Il a maintenant besoin pour être concrétisé de l'accord du Recteur qui va venir à Barcelonnette à mon invitation ainsi que d'un coup de pouce de la Région et du Conseil Général.

En conclusion, nous avons beaucoup travaillé pour établir ce contrat de redynamisation dans les délais impartis par le Préfet. Je tiens à en remercier le Président de la C.C.V.U. et mes collègues, le Sous Préfet pour sa disponibilité et mon équipe qui a donné le meilleur d'elle-même.

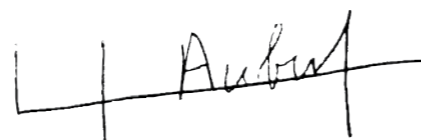
Je vais le signer avec vous dans un instant.

Désormais, nous avons collectivement une obligation impérative de réussir. Pour notre part, nous y sommes déterminés.

Vous pouvez nous aider grandement en acceptant les propositions que je viens de vous présenter.

Je vous en remercie par avance.

Jean-Pierre AUBERT



Pour information, vous trouverez ci-joint les 2 fiches actions concernant Barcelonnette prévues par le Contrat de redynamisation qui a été signé le 7 mai 2009.



BARCELONNETTE

LE MAIRE

Les clefs de la ville

20 mai
2009
n° 6

Intervention de Jean-Pierre AUBERT, Maire de Barcelonnette, le 7 mai 2009
lors de la venue de Monsieur Hubert FALCO, Secrétaire d'Etat à l'Aménagement du Territoire,
pour la signature du contrat de redynamisation.

Monsieur le Ministre,
Messieurs les Présidents,
Messieurs les Parlementaires,
Mes chers Collègues,

Dans moins de deux mois, l'Armée aura quitté définitivement Barcelonnette après plus d'un siècle de présence.

En dehors du choc affectif, ce départ aura des conséquences socio-économiques lourdes.

Selon l'étude de l'INSEE commandée par le Préfet dans le cadre du contrat de redynamisation, la dissolution du C.I.E.C.M.- C.N.A.M. va entraîner une perte de population pour la Vallée de l'Ubaye de 528 personnes dont 273 pour la seule Ville de Barcelonnette et une destruction de 207 emplois, emplois directs et indirects confondus, dont 175 sur Barcelonnette.

C'est donc un véritable sinistre qui va toucher la Vallée et tout principalement Barcelonnette. Nous n'arriverons à le surmonter que par la création d'emplois en nombre à peu près équivalent à ceux qui vont être détruits.

C'est le principal enjeu du contrat de redynamisation.

Pendant la création d'emplois ne se décrète pas. Certes, il est possible de la favoriser, mais les collectivités territoriales ne peuvent évidemment pas se substituer aux entrepreneurs. En tout état de cause, créer des emplois prendra du temps, surtout dans cette période de grave crise financière et économique.

C'est la raison pour laquelle lorsque, vous étiez venu à Barcelonnette en Août 2008, je vous avais demandé, Monsieur le Ministre, de reporter la fermeture du Quartier Craplet du 30 juin 2009 au 30 juin 2010.

Vous avez refusé ce report d'une année, qui aurait été pourtant nécessaire, pour nous retourner. C'est dommage.

Outre du temps, la reconversion d'un site suppose plusieurs conditions :

- premièrement : de l'argent,
- deuxièmement : des voies d'accès rapides et sûres,
- troisièmement : une main d'œuvre qualifiée.

1) en premier lieu, la reconversion du quartier Craplet nécessitera beaucoup d'argent

Lors de votre visite en Août dernier, j'avais insisté sur le fait qu'une dotation de 2 millions d'euros serait tout à fait insuffisante pour compenser un sinistre qui se traduit par la perte d'un chiffre d'affaires annuel d'environ 5 millions d'euros.

C'est pourquoi Barcelonnette est déçue d'avoir été oubliée par le plan de relance que le Gouvernement a mis en œuvre pour combattre la crise.

Comme j'ai eu l'occasion de le dire au Préfet, Barcelonnette avait toutes les raisons pour bénéficier d'une petite partie de ce plan de relance qui s'élève à plus de 22 milliards d'euros et qui est destiné, je le rappelle, à soutenir l'activité économique en évitant des destructions d'emplois et en finançant de grands travaux.

Or Barcelonnette a des projets pertinents en terme de création d'emplois et doit entreprendre de gros chantiers d'infrastructures, notamment pour se protéger contre les risques d'inondation.

✓ Barcelonnette a des projets pertinents pour la création d'emplois :

Le Gouvernement ayant décidé de limiter les avantages fiscaux au périmètre des sites militaires fermés, les entreprises qui voudront en bénéficier devront obligatoirement s'installer à l'intérieur du quartier Craplet.

Ce quartier avec ses dépendances, c'est une douzaine d'hectares et environ 25 000 m² de construction. Sur ces 25 000 m², 15 000 m² devront être progressivement reconvertis pour accueillir des entreprises et d'autres activités telles que le centre de secours ou un centre sportif.

Sur la base d'un coût d'aménagement de 1000 € par m², la reconversion du quartier Craplet coûtera une quinzaine de millions d'euros.

Or les dotations prévues par le contrat de redynamisation sont très loin du compte. Jugez en vous-même :

Il est en effet prévu :

- un financement de 1,2 millions d'euros destiné à recevoir un pôle d'accueil universitaire pour recevoir les chercheurs venant étudier les risques naturels présents en Ubaye et des sujets liés à l'environnement. Ce projet nécessitant l'aménagement de locaux occupant une surface de 2000 m², il manque environ 800 000 euros. Je me tourne vers le Président du Conseil Régional pour lui demander d'augmenter de 300 000 euros la subvention de la Région afin de la porter au même niveau que celle de l'Etat, soit à 500 000 euros

- un financement de 1,2 millions d'euros pour l'aménagement d'un hôtel d'entreprises pour installer des entreprises travaillant sur les risques naturels et l'environnement ainsi que des entreprises de haute technologie. A cet égard, l'arrivée d'ANDELIA, la société de Patrice CASSE, qui fabrique des plateformes d'informations interactives, va constituer un formidable produit d'appel pour des entreprises travaillant dans les nouvelles technologies. La surface à aménager dans un premier temps étant estimée à 2000 m², il manque là aussi environ 800 000 euros. Je me tourne vers le Président du Conseil Général pour lui demander son concours.

S'il faut du temps, beaucoup de temps pour créer des emplois dans le secteur privé, il en faut moins pour des emplois publics.

Afin d'éviter le risque de repli qui peut nous guetter avec le départ de l'Armée, nous avons le projet de construire une structure d'accueil pour personnes handicapées. Le Conseil Général nous ayant indiqué qu'il y avait un véritable besoin dans ce domaine, je vous demande, Monsieur le Ministre, d'intervenir auprès de votre collègue de la Santé pour qu'elle nous accorde l'autorisation d'ouvrir un centre de 50 lits, ce qui permettrait de créer rapidement environ 50 emplois.

Comme vous le savez, notre Vallée vit à 80 % du tourisme et à 40 % des sports d'hiver.

Pour répondre aux exigences de notre clientèle qui vient de moins en moins pour faire uniquement du ski, il est indispensable de diversifier nos prestations. A cet égard, Barcelonnette a le projet de construire à Barcelonnette une patinoire dont le coût est de 6 millions d'euros, soit du même ordre de grandeur qu'un télésiège débrayable. Je vous remercie de nous aider à financer cet équipement structurant qui n'existe pas aujourd'hui dans la Vallée.

✓ Barcelonnette doit se protéger contre les risques d'inondation

Si la forte crue de l'Ubaye au printemps 2008 a surtout fait des dégâts dans la haute vallée de l'Ubaye, elle a aussi révélé des zones de faiblesse dans la protection de Barcelonnette.

Aussi pour faire face à une éventuelle nouvelle crue de l'Ubaye, nous avons prévu de dégager sur le budget de 2009, une enveloppe de 600 000 euros pour financer des travaux d'urgence.

Mais pour protéger Barcelonnette de façon durable et compte tenu du fait que rien n'a été entrepris, au moins depuis une expertise en 1997, l'estimation des travaux à effectuer est d'environ 8 millions d'euros.

Aucun sujet n'étant à mes yeux plus important que de protéger les personnes et les biens contre les risques d'inondation, je vous demande Monsieur le Ministre, d'obtenir du Gouvernement qu'il débloque dans le cadre du plan de relance les sommes nécessaires pour nous permettre de réaliser ce chantier de la plus haute importance.

2) En second lieu, l'amélioration des voies d'accès est indispensable au développement de la Vallée de l'Ubaye.

Dans le contrat de redynamisation, il est prévu de supprimer deux points noirs sur le CD 900 : celui de Méolans Revel et celui de La Rochaille.

C'est bien, mais c'est insuffisant surtout compte tenu du fait que ces travaux ne devraient être réalisés pas avant de très nombreuses années.

En ce qui concerne la sécurité de La Rochaille, je tiens à signaler que Barcelonnette va largement y contribuer en ayant accepté de renoncer à l'aménagement de la sortie Est en permettant ainsi le transfert du crédit de 1,2 millions d'euros qui lui était destiné sur le col de Larche.

En effet, l'amélioration de la route nous reliant à l'Italie, est d'une importance capitale tant est essentiel le resserrement des relations économiques avec la province de Cunéo et le Piémont. Nous avons dans ces régions un énorme potentiel de clientèle et d'entreprises qui ne demandent qu'à venir en Ubaye comme le montre l'exemple de TECHNOPARKE à Jausiers. Encore faut-il que le col de Larche ne soit pas fermé à la circulation plusieurs semaines par an.

De même si nous voulons capter une partie des touristes venant du Nord de la France et l'Europe du Nord, il est impératif que l'autoroute A 51 Lyon Marseille soit enfin terminée. Non seulement son achèvement permettra de décongestionner l'autoroute A 7, mais cette autoroute sera de plus un élément positif d'aménagement du territoire, dont vous avez la responsabilité, Monsieur le Ministre, en désenclavant les Alpes du Sud.